

MAIRIE : TEL 03 22 09 50 09

Mail : mairie.cottenchy@wanadoo.fr

Internet : www.mairie-cottenchy.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi, Vendredi matin

Vendredi de 14h à 17h

Maire : sur rendez-vous

**La mairie sera fermée
du 19 au 30 décembre 2022**



EXTINCTION NOCTURNE ECLAIRAGE PUBLIC



L'extinction totale de l'éclairage public sur la commune en cœur de nuit (de 23h00 à 5h00) est une des mesures expérimentées par la commune à compter du mois de décembre pour une durée d'un an, afin de contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et maîtriser les consommations énergétiques. Pour information, les prix sont bloqués jusqu'à fin 2023 et donc sans incidence sur le budget communal pour l'année qui arrive.

La commune mettra au profit l'année 2023 pour étudier d'autres solutions afin de maîtriser les coûts.

L'arrêté portant réglementation des coupures d'éclairage public sur le territoire de la commune, pris par Monsieur le Maire en date du 2 novembre 2022, est affiché en Mairie et publié sur le site Internet de la commune.

BONS COMBUSTIBLES

Le Conseil Municipal, lors de sa délibération en date du 20 septembre 2022, a décidé d'attribuer à compter du 1^{er} octobre 2022, des bons de chauffage d'un montant de 90 € à chaque foyer dont l'un au moins des membres est âgé d'au moins 65 ans et non imposable. Ces personnes pourront venir en Mairie avec leurs justificatifs pour recevoir un bon de chauffage.

ENVIRONNEMENT

Vous avez pu remarquer que des poubelles de tri ont été installées dans le village. Prochainement, seront disposées des poubelles pour déjections canines. Le véhicule utilitaire électrique que la commune avait commandé est arrivé fin août.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Les matchs de la coupe du monde de football seront retransmis à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- **Le mardi 22 novembre 2022 à 20h00 (France/Australie)**
- **Le samedi 26 novembre 2022 à 17h00 (France/Danemark)**
- **Le mercredi 30 novembre 2022 à 16h00 (France/Tunisie)**

En fonction des résultats, les autres matchs seront également retransmis.

Pour information, la salle ne sera pas chauffée.



Tourner SVP



DATES A RETENIR

Le 26 novembre 2022 :

Atelier fabrication de décorations de Noël proposé aux enfants à partir de 3 ans le samedi 26 novembre 2022 de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente. Goûter offert par le Comité des fêtes.

Le 3 décembre 2022 : Marche nocturne pour le Téléthon suivi d'un repas tartiflette organisés par le Comité des Fêtes. Inscription obligatoire sur coupon-réponse ci-joint.

Le 9 décembre 2022 :

Noël des enfants à la salle polyvalente à 18h45 – Spectacle et distribution de jouets

Le 10 décembre 2022 :

Noël des aînés à la salle polyvalente le midi – Repas et animation musicale organisés par le Comité des Fêtes, suivi de la distribution des colis gourmands offerts par la commune.

Le 14 janvier 2023 :

Cérémonie des vœux du Maire aux alentours de 19h00 à la salle polyvalente.

Les invitations seront transmises prochainement précisant les horaires.

RAPPEL APPLICATION INTRAMUROS



La commune est sur Intramuros. Pensez à télécharger cette application si ce n'est pas déjà fait ! Elle est gratuite et vous permet d'être informé, alerté et de vous faire participer à la vie locale.

Vous pouvez ainsi recevoir des alertes directement sur votre smartphone et accéder aux événements de notre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Vous utilisez les services que la commune met à votre disposition : le signalement d'un problème, décalage ordures ménagères, relève des compteurs d'eau, infos travaux, les sondages, les associations, les écoles, les commerces...

Il est rappelé que vous pouvez toujours consulter le site internet de la commune www.mairie-cottenchy.fr
Vous y trouverez toutes les actualités ainsi que les démarches administratives et informations utiles.